Vocabulaire:

Monoparentale: Famille avec un parent

Bouleverser: Emouvoir fortement

Néanmoins: Cependant, pourtant

Dissocier: Séparer, disjoindre

Malgré: Contre le gré de quelqu’un; en dépit de quelque chose

L’INSEE: L'Institut national de la statistique et des études économiques

Précarité: Qualité de ce qui est incertain et dangereux

Huerter: Entrer en contact avec un choc

**Des familles très féminisées**

Autre évolution interne aux familles monoparentales, l’augmentation ces quinze dernières années des pères seuls élevant leurs enfants. Pas de quoi bouleverser le visage de la famille monoparentale, qui reste néanmoins très féminisée puisqu’elle se compose d’une mère seule et de ses enfants dans plus de 8 cas sur 10. Malgré cette réalité statistique, les mamans solos continuent d’avoir plus de difficulté encore que les papas seuls à concilier vie de famille et vie professionnelle. En cause ? Une société qui persiste à stigmatiser la place de la femme, affirme la sociologue. « Les mesures développées pour permettre une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ont plutôt eu tendance à consacrer la place secondaire des femmes sur le marché du travail et leur rôle principal dans l’exercice des responsabilités parentales. Et cela vaut aussi bien pour les parents vivant en couple que pour les familles “dissociées. » Résultat, en 2005 selon l’INSEE, les mères isolées des enfants de 0 à 2 ans étaient 59 % à être au chômage, contre 39 % pour les mères en couple. Une précarité face à l’emploi essentiellement liée aux problèmes de modes de garde, puisqu’après l'âge de 10 ans, « il n'y a plus de différence avec les enfants des couples, souligne l'Insee : 70 % ont une mère en emploi et 25 % une mère cadre ou profession intermédiaire. »

**Des familles particulièrement vulnérables**

Ainsi, force est de constater que de nombreux foyers monoparentaux sont bel et bien isolés, et cumulent des vulnérabilités qui influent très directement sur leur niveau de vie. D’abord, les mères seules sont de plus en plus jeunes, et élèvent des enfants souvent en bas âge. De fait, leur niveau d’étude et de diplôme sont faibles, ce qui ne leur permet pas de trouver un emploi stable et bien rémunéré. Lorsqu’elles ne sont pas au chômage, elles cumulent des emplois atypiques (CDD, intérim) et sont contraintes d’accepter des horaires décalés. Mais c’est alors la question du mode de garde qui pause problème. Si les parents solos sont plus enclins à se diriger vers des modes de gardes collectifs, généralement moins chers, ils se heurtent alors à plus de rigueur dans les horaires. De quoi expliquer qu’ils aient souvent recours à des gardes informelles (voisin, famille, amis…) et qu’ils soient plus nombreux (22 %) que les parents en couple (17 %) à demander une scolarisation précoce de leur enfant (entre 2 et 3 ans). Autant de difficultés qui font barrage à l’emploi et les expose plus fortement au chômage. En conséquences, en 2008, 30 % des familles monoparentales vivaient sous le seuil de pauvreté et nombre d’entre elles avaient des conditions de logement plus que précaires (appartements trop petits, quartiers défavorisés, colocation…).

**Des familles en demande de soutien**

[La Fondation K d’urgences](http://www.kdurgences.org/), créée en 2010, a pour but de venir en aide aux personnes en situation difficile, telles que les familles monoparentales. Elle réunit notamment des fonds pour apporter son soutien aux foyers en nécessité, que ce soit pour le logement, la garde des enfants, ou les vacances.

Face à tant de difficultés, les familles monoparentales tirent la sonnette d’alarme. Interrogées en avril 2011 dans un sondage CSA pour la *Fondation K d’urgences*, elles sont 79 % à estimer ne pas être suffisamment aidées dans leurs problématiques. Pour une famille monoparentale sur deux interrogées, le manque d’aide financière de la part de l’Etat arrive en tête des difficultés du quotidien. Suivi de la difficulté à concilier vie personnelle et vie professionnelle, puis du manque de solutions de gardes d’enfants. Pour Marie-Thérèse Letablier, c’est aussi et surtout une réflexion sur la coparentalité des parents séparés et le partage des responsabilités qu’une réflexion doit s’amorcer. « L’affirmation du principe de coparentalité me paraît essentielle pour lutter contre la vulnérabilité des familles monoparentales… et contribuer à redéfinir les contours de cette catégorie, de manière à ce que les parents seuls ne soient pas seuls à élever leurs enfants. »

http://www.psychologies.com/Famille/Familles-recomposees/Familles-monoparentales/Articles-et-Dossiers/Qui-sont-les-familles-monoparentales/5Des-familles-particulierement-vulnerables